

Non classifié

DCD/DAC/EV/M(2014)1

Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

Français - Or. Anglais

**DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT
COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT**

Réseau du CAD sur l'évaluation du développement

Réseau du CAD sur l'évaluation du développement

Compte rendu succinct de la 16ème réunion du Réseau du CAD sur l'évaluation du développement

12–13 février 2014

<p>Hans Lundgren : tél. : +33 1 45 24 92 59 — courriel : hans.lundgren@oecd.org Megan Grace Kennedy-Chouane : tél. : +33 1 45 24 84 09 — courriel : megangrace.kennedy-chouane@oecd.org</p>
--

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.



DCD/DAC/EV/M(2014)1
Non classifié

Français - Or. Anglais

**16^{ÈME} RÉUNION DU RÉSEAU DU CAD SUR L'ÉVALUATION DU DÉVELOPPEMENT
COMPTE RENDU SUCCINCT**

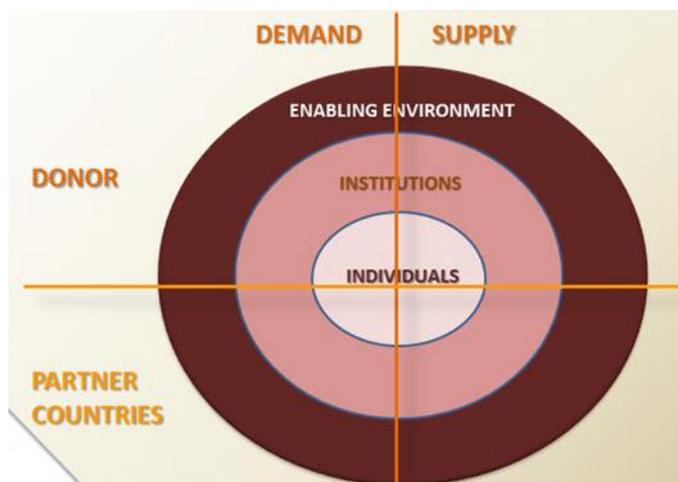
MERCREDI 12 FÉVRIER 2014

I. SÉANCE D'OUVERTURE

1. Le projet d'ordre du jour de la 16^{ème} réunion [DCD/DAC/EV/A(2014)1] est approuvé. Le compte rendu succinct de la 15^{ème} réunion [[DCD/DAC/EV/M\(2013\)1](#) / [DCD/DAC/EV/M\(2013\)1 FR](#)] est approuvé. Les nouveaux membres et invités se présentent ; le Président leur souhaite la bienvenue ainsi qu'aux nouveaux membres du CAD : la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie. Le Président, Martyn Pennington (Commission européenne), annonce qu'il ne sera pas en mesure de présider les futures réunions du réseau et qu'il conviendra donc d'organiser l'élection du prochain Président.

II. TRAITER LA QUESTION DES DROITS HUMAINS ET DE L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION : DES PRINCIPES À LA PRATIQUE

2. Les exposés liminaires présentés par la Finlande, l'Espagne et le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) provoquent un échange de données d'expérience animé entre les membres. Les orateurs utilisent un cadre commun pour analyser les capacités d'évaluation en ce qui concerne les conditions à réunir et aux niveaux des institutions et des individus, ainsi que l'offre et la demande d'évaluation dans les pays donneurs comme dans les pays partenaires (voir schéma).

Schéma 1. Cadre conceptuel pour le développement des capacités d'évaluation**Légende du schéma :**

DEMANDE OFFRE

CONDITIONS À RÉUNIR

INSTITUTIONS

INDIVIDUS

DONNEUR

PAYS PARTENAIRES

3. José Manuel Argilés Marín (Espagne) montre comment les concepts liés aux droits de l'homme sont de plus en plus pris en compte au stade la planification et dans les documents stratégiques (par exemple dans le cadre des programmes-pays), et ajoute que l'attention portée aux droits de l'homme ne cesse de grandir. Cependant, l'évaluation relative aux droits de l'homme, en particulier en dehors des programmes ciblés, n'est toujours pas une priorité et la demande politique est faible dans ce domaine. Citant l'exemple d'une évaluation effectuée au Salvador, M. Marín ajoute que les droits de l'homme et la problématique hommes-femmes viennent souvent alourdir des cahiers des charges déjà excessivement ambitieux, donnant lieu à des analyses finales qui manquent de profondeur.

4. Marco Segone (GNUE et ONU-Femmes) fait part des mesures prises pour promouvoir l'évaluation, le développement des capacités et des évaluations sensibles aux questions d'équité. Dans l'ensemble du système des Nations Unies, des efforts sont en cours pour renforcer l'action et la reddition de comptes concernant l'équité entre les hommes et les femmes, notamment un plan d'action à l'échelle de l'ensemble du système qui inclut un indicateur sur l'évaluation. D'aucuns estiment que les organes directeurs des différentes institutions peuvent jouer un rôle en exigeant des évaluations qui portent sur les

questions d'équité. ONU-Femmes collabore avec des partenaires pour réaliser un examen systématique conjoint du rôle des femmes dans le développement et invite les membres à y participer.

5. L'impression générale est que la pratique est légèrement plus avancée en ce qui concerne la problématique hommes-femmes que les droits de l'homme, bien que globalement les progrès soient décevants étant donné que ces questions sont prioritaires depuis plusieurs décennies dans la plupart des pays membres. L'absence d'analyse des résultats des efforts en matière d'équité suscite des préoccupations particulières. Par exemple, les activités ont-elles effectivement pour effet d'améliorer la condition des femmes et des filles, ou d'assurer un meilleur respect des droits de l'homme ? S'agissant des droits de l'homme, des questions d'éthique et de confidentialité peuvent compliquer l'évaluation. Plusieurs membres estiment que la problématique hommes-femmes et les droits de l'homme devraient être considérés comme faisant partie des critères d'efficacité et non comme un critère distinct. Le Canada présente une méta-évaluation de la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans l'évaluation, qui a porté sur le cahier des charges, le plan de travail et le rapport final de chaque évaluation et utilisé des critères de qualité spécifiques. Il ressort de cet exercice que le niveau de qualité est très médiocre, un seul aspect se classant au-dessus de « satisfaisant ». Au cours du débat, d'autres membres présentent des conclusions analogues issues de méta-évaluations ou examens. D'autres encore font part d'expériences pratiques et de propositions visant à simplifier des concepts comme les droits de l'homme afin de les rendre opérationnels. Par ailleurs, il conviendrait d'aller au-delà des évaluations thématiques consacrées à l'égalité hommes-femmes ou à des secteurs « traditionnels » pour centrer l'attention sur des domaines qui ne sont généralement pas associés à la problématique hommes-femmes, tels que l'électricité et la gestion des ressources naturelles ; il y a là une lacune à combler .

6. Il ressort clairement du débat qu'une partie des raisons pour lesquelles les évaluations n'abordent pas les droits de l'homme et la problématique hommes-femmes de manière satisfaisante tiennent aux systèmes de suivi, de gestion et d'information ; certains membres ont donc commencé à centrer leurs efforts sur l'amélioration de « l'évaluabilité ». S'agissant des tâches qui incombent aux unités d'évaluation, il est également proposé que les membres améliorent les contrôles de qualité et que les équipes chargées des évaluations soient tenues de rehausser la qualité des analyses. Il est évident qu'une approche systématique, dépassant les formations ou politiques particulières et retenant l'attention des responsables politiques, est nécessaire pour mieux aborder les droits de l'homme et la problématique hommes-femmes dans les évaluations.

Suite à donner : Les membres qui le souhaitent étudieront les moyens d'approfondir l'analyse ou de réaliser des travaux conjoints. Le réseau devrait continuer d'échanger des données d'expérience afin d'aider les membres à évaluer de manière plus efficace le respect des droits de l'homme et l'équité entre les hommes et les femmes.

III. GESTION DES ÉVALUATIONS : RÉPARTITION DES TÂCHES ET RECOURS À DES CONSULTANTS EXTÉRIEURS

7. Karin Kohlweg (Autriche) présente le thème du débat et demande aux membres de décrire les facteurs qui sous-tendent leurs décisions sur la façon de gérer les évaluations, et de faire part de leurs expériences positives ou négatives.

8. Dominique de Crombrughe de Looringhe (Belgique) présente le cas de la Belgique qui a principalement recours à des consultants extérieurs pour ses évaluations car l'impression qui prévaut est que les experts extérieurs ont une plus grande crédibilité. Une évaluation en interne a été tentée. Si les résultats ont été très bons du point de vue des conclusions de l'exercice et de l'apprentissage, les agents ont estimé que le processus prenait beaucoup de temps faute d'un plan de travail clairement défini comme en disposent les consultants extérieurs.

9. Caroline Heider (Groupe d'évaluation indépendant de la Banque mondiale, IEG) fait part de l'expérience qu'elle a acquise en utilisant différents modèles. Elle insiste sur le fait que l'impression d'indépendance des évaluateurs et la réalité ne coïncident pas nécessairement. De fait, elle présente des exemples où les agents chargés des évaluations sont plus critiques que des consultants extérieurs et mieux placés pour « jouer les trouble-fêtes » dans une organisation donnée. L'équipe chargée de l'évaluation n'est pas seulement un groupe de personnes, elle doit véritablement fonctionner comme une équipe, or constituer une équipe peut prendre du temps si les membres qui la composent ne se connaissent pas déjà. Les équipes formées uniquement d'agents ont l'avantage de la longévité et elles bâtissent un savoir qui va demeurer dans l'institution. Cependant, cette approche peut avoir pour effet de restreindre les compétences disponibles. Une bonne solution pourrait consister à mélanger savoir interne et expertise externe de manière à réunir des connaissances particulières ou à ouvrir des perspectives invitant à la réflexion. Pour ce qui est des coûts, l'idée selon laquelle il est nécessairement moins coûteux de faire appel à des consultants extérieurs est contestée.

10. Ruerd Ruben (Pays-Bas) décrit l'expérience acquise en combinant différentes modalités. La compréhension du cahier des charges de l'évaluation par les consultants (en particulier lorsque l'approche n'est pas prédéfinie) pose des problèmes particuliers et il est souligné qu'investir du temps de personnel dans « l'interaction contrôlée » avec les consultants peut être long mais finit par payer sur le long terme. Le Département de l'évaluation des politiques et des opérations (IOB) du ministère néerlandais des Affaires étrangères a fait appel à une évaluation *ex post* des consultants et estime que des normes doivent être définies pour apprécier la qualité des consultants.

11. Le débat qui s'ensuit met en lumière les différentes compétences requises pour encadrer les consultants et mener à bien les évaluations, ce qui a une incidence sur les effectifs des unités chargées des évaluations. Plusieurs membres font part des difficultés rencontrées pour mettre en place une équipe efficace, en particulier lorsque le chef d'équipe est un consultant extérieur ou bien lorsque les membres de l'équipe n'ont jamais travaillé ensemble auparavant. Il y a une courbe d'apprentissage abrupte pour les consultants extérieurs qui doivent recevoir des informations solides sur les programmes et la culture de l'institution. Le risque existe aussi de voir les consultants « partir » avec les connaissances résultant d'une évaluation. Des accords à long terme avec des cabinets extérieurs, des équipes mixtes et un compte rendu minutieux à la fin du processus peuvent aider à venir à bout de ces problèmes. Des attentes et des orientations clairement définies sont essentielles à la qualité, quelle que soit la ou les personnes qui réalisent l'évaluation.

Suite à donner : Cette question restera à l'ordre du jour pour de futurs échanges de données d'expérience dans le cadre du réseau.

IV. ÉCHANGE DE VUES SUR LES TENDANCES QUI SE DESSINENT POUR L'AVENIR

12. Le Facilitateur du CAD, Lotta Karlsson (Finlande), informe les membres que le réseau va bientôt être consulté dans le cadre du processus d'élaboration du Programme de travail et budget 2015-2016. Il s'agit d'un biennium important pour le CAD. Le Comité lui-même va faire l'objet d'une évaluation au cours de cette période. EvalPartners, le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) et plusieurs groupes d'évaluation régionaux/nationaux ont fait de l'année 2015 l'Année internationale de l'évaluation ; les membres sont encouragés à faire part de leurs idées sur des activités qu'ils pourraient réaliser dans leur pays ou dans le cadre du réseau.

13. Réunis en groupes restreints, les membres examinent le contexte actuel du développement et certaines tendances clés touchant l'évaluation, notamment l'évolution de la géographie de la pauvreté et la réduction de la part de l'APD dans le financement global du développement, la tendance observée dans certains pays à intégrer davantage la coopération pour le développement et la politique étrangère et les

échanges ; les nouveaux objectifs en matière de développement durable et de financement de l'effort climatique ; l'aide aux systèmes d'évaluation nationaux et les nouveaux outils et méthodes d'évaluation. Les groupes rendent compte des priorités de premier plan. Les principaux thèmes abordés sont les suivants :

- Évaluer le financement de l'effort climatique et le développement durable, en particulier la nécessité d'être associé au processus à un stade précoce afin de contribuer à la mise en place de cadres de résultats appropriés pour le suivi et l'évaluation, et collaborer de manière stratégique pour éclairer la conception des programmes.
- Comment les évaluations vont-elles aborder les activités du secteur privé (déjà objet de travaux de l'Evalnet) et les autres sources de financement du développement dans les pays en développement ? En outre, compte tenu des pressions qui s'exercent pour justifier les dépenses de l'aide au regard des objectifs généraux de la politique étrangère, il convient de porter l'attention sur l'évaluation de politiques non liées à l'APD dans les pays donateurs et les pays partenaires.
- Travailler avec les systèmes nationaux d'évaluation et contribuer au renforcement de leurs capacités en vue d'améliorer les politiques et d'accroître l'efficacité des investissements publics en faveur du développement. Réexaminer le rôle des personnes chargées de l'évaluation du développement dans le but de donner aux pays partenaires les moyens de réaliser davantage d'évaluations.
- Renforcer les capacités d'évaluation en élaborant des outils et des méthodes d'évaluation et en les diffusant (y compris en différentes langues) et aider les membres à améliorer leur performance et l'accès aux ressources.
- Répondre aux demandes politiques de données sur les principaux thèmes de fond et apporter des éléments d'information. Répondre aussi à la demande de produire des évaluations d'impact et des informations simples sur les résultats, tout en travaillant dans des domaines plus complexes où il est plus difficile d'apprécier clairement les résultats — notamment dans des situations de conflit et de fragilité.
- Liens avec la révolution des données et l'accent mis de plus en plus sur la transparence. Utilisation des technologies (collecte de données à partir de téléphones cellulaires ou cartographie géospatiale) dans les évaluations.
- Collaborer sur l'évaluation avec d'autres donateurs, notamment la Chine et des acteurs du secteur privé.

Suite à donner : Les propositions du réseau sur les domaines de travail seront prises en compte dans la planification du prochain programme de travail et des réunions futures. Le Secrétariat, en consultation avec le Bureau et EvalPartners, élaborera une proposition pour l'Année internationale de l'évaluation 2015.

V. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES

14. La Présidente de l'Équipe de projet du Réseau sur le renforcement des capacités d'évaluation, Riitta Oksanen (Finlande), fait le point sur les travaux menés au cours des deux dernières années. L'Équipe de projet a mis en place une plate-forme pour l'échange de données d'expérience, pris contact avec des réseaux partenaires pour recenser les besoins et les centres d'intérêt et soutenu les collaborations avec d'autres initiatives internationales en matière de renforcement des capacités d'évaluation telles que EvalPartners. Les travaux futurs pourraient être axés sur une meilleure compréhension de ce qui fonctionne

le mieux dans le domaine du soutien au renforcement des capacités d'évaluation et inclure une évaluation du soutien au renforcement des capacités.

15. La France rend compte de l'état d'avancement des travaux concernant « l'Initiative pour la collaboration entre partenaires et donneurs dans le domaine de l'évaluation ». Les modalités de financement ont été arrêtées et plusieurs membres se sont engagés à apporter leur soutien. Le recrutement d'un consultant est en cours et les travaux sur les études par pays commenceront prochainement ; un atelier de lancement est prévu en Ouganda les 24 et 25 mars 2014. Un atelier destiné à faire la synthèse des enseignements tirés du projet est également prévu fin 2014 à Hanoi, et l'on espère que des évaluations pilotes menées en collaboration seront lancées peu de temps après.

16. Au cours du débat, plusieurs autres initiatives dans le domaine du renforcement des capacités d'évaluation sont présentées, notamment les efforts entrepris par le Groupe d'évaluation indépendant de la Banque mondiale pour soutenir le perfectionnement et la formation professionnels, et un programme d'études en ligne mis au point par l'Allemagne.

Suite à donner : Le Royaume-Uni va assurer la présidence de l'Équipe de projet à compter d'avril 2014. Les membres pourraient envisager de procéder à une évaluation du renforcement des capacités d'évaluation, éventuellement à partir d'une étude initiale sur l'évaluabilité et d'un examen de la littérature existante.

VI. ÉVALUATIONS PORTANT SUR LES PARTENARIATS MULTIDONNEURS ET LES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES

17. Jan Klugkist (Pays-Bas) présente une proposition tendant à étudier la nécessité d'approfondir les activités conjointes sur « le suivi et l'évaluation des programmes de partenariats multidonneurs ». Les membres conviennent qu'il pourrait être utile notamment de s'appuyer sur les travaux existants et de recenser les besoins de nouveaux travaux conjoints, en commençant avec le recueil intitulé *Sourcebook for Evaluating Global and Regional Partnership Programs — Indicative Principles and Standards*. Il est proposé d'envisager d'élaborer une note dans la collection *Evaluation Insights* qui porterait sur les modalités d'évaluation et l'architecture des fonds dans différents secteurs. Les membres sont favorables à l'idée d'aborder l'évaluation dans le contexte des mesures générales de réforme de la gouvernance des fonds considérés individuellement et globalement. L'Autriche, le Canada, l'Allemagne, l'Irlande, la Suède et le Groupe d'évaluation indépendant de la Banque mondiale manifestent leur intérêt pour ce travail.

Suite à donner : Le Groupe d'évaluation indépendant de la Banque mondiale va chercher les moyens de rendre plus conviviales et plus accessibles les données présentées dans le recueil. Les membres qui souhaitent participer aux travaux proposés sur les fonds fiduciaires multidonneurs sont invités à prendre contact avec les Pays-Bas pour étudier les options envisageables.

18. James Melanson (Canada) fait le point sur les examens relatifs à l'efficacité au regard du développement et sur une étude comparant l'approche méthodologique adoptée et la composante 'résultats' des évaluations du MOPAN. Plusieurs options permettant de mêler les deux approches ont été proposées et sont à l'étude. Björn Gillsäter (Secrétariat du MOPAN) décrit les travaux en cours pour réviser la méthodologie du MOPAN. Les membres conviennent dans leur ensemble que le MOPAN devrait s'efforcer d'intégrer certains aspects des examens relatifs à l'efficacité au regard du développement et d'aucuns sont d'avis qu'il conviendrait de venir à bout de cette question avec la méthodologie du MOPAN actuellement en cours d'élaboration. Au cours du débat, les membres indiquent craindre les risques de chevauchement entre les examens consacrés aux quatre institutions prévues en 2014. Les Pays-Bas et le Canada confirment qu'ils réaliseront des examens sur l'efficacité au regard du développement en 2014 sur ONU-Femmes, l'ONU-HCR et le Fonds des Nations Unies pour la population. Ils ont l'intention de

collaborer avec les membres intéressés et de coordonner étroitement les travaux avec les examens que le MOPAN consacre à ces organisations.

Suite à donner : Les membres travailleront avec leurs représentants auprès du MOPAN en vue de promouvoir l'intégration des aspects relatifs à l'efficacité au regard du développement dans la nouvelle approche du MOPAN.

19. Dominique de Crombrughe de Looringhe (Belgique) et Indran Naidoo (PNUD) font le point sur l'Équipe de projet conjointe GNUE-CAD sur les examens par les pairs des fonctions d'évaluation des institutions des Nations Unies et encouragent les membres à appuyer les examens en cours. Des améliorations ont été apportées tant en ce qui concerne le processus que les questions de fond ; les examens par les pairs connaissent un grand succès dans le système des Nations Unies et la demande est forte pour la réalisation de nouveaux examens. Au cours du débat, les membres échangent un certain nombre d'expériences concernant des examens par les pairs, des autoévaluations et d'autres exercices d'examen. Les membres bilatéraux sont également encouragés à penser à demander à faire l'objet d'un examen par les pairs en vue d'améliorer leur processus internes.

Suite à donner : L'Équipe de projet conjointe sur les examens par les pairs des fonctions d'évaluation des institutions des Nations Unies va réaliser cette année plusieurs examens ; les membres intéressés souhaitant servir d'examineurs sont invités à prendre contact avec le représentant de l'Evalnet Dominique de Crombrughe de Looringhe.

JEUDI 13 FÉVRIER 2014

VII. L'ÉVALUATION DANS LES SITUATIONS PRÉCAIRES

20. Megan Kennedy-Chouane (Secrétariat) présente dans leurs grandes lignes les travaux récemment consacrés à l'évaluation dans les situations de conflit violents et de fragilité, notamment le processus d'élaboration des orientations du CAD présentées dans le document « Évaluer les activités de construction de la paix dans les situations de conflit et de fragilité — Mieux comprendre pour de meilleurs résultats » (OCDE 2012). Elle décrit les débats en cours sur la fragilité, en particulier les préoccupations que suscitent les enseignements à tirer de l'expérience, et les difficultés à obtenir et à utiliser des données de qualité pour étayer la prise de décisions.

21. Nick York (Groupe IEG de la Banque mondiale) présente les conclusions de l'évaluation que l'IEG a consacrée à l'aide du Groupe de la Banque mondiale aux États fragiles à faible revenu et touchés par un conflit (« World Bank Group Assistance to Low-Income Fragile and Conflict-Affected States »), qui a fait l'objet d'une large diffusion et obtenu un grand succès. Il ressort des neuf analyses nationales approfondies que la performance globale des activités s'est améliorée mais pas les situations de fragilité et de conflit au niveau des pays. Cela pourrait indiquer que la Banque « fait bien les choses » mais « ne fait pas ce qu'il faut ». Les résultats relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes sont particulièrement décevants. L'IEG prévoit de poursuivre ses travaux.

22. Susan Ulbaek (Danemark) examine les moyens d'améliorer l'évaluation de l'aide en faveur du renforcement de l'État et de la prévention des conflits, en s'appuyant sur un ouvrage récent intitulé *Evaluation Methodologies for Aid in Conflict* (Routledge 2014) et sur une méta-évaluation effectuée par Danida. Elle montre comment les méthodes types ne permettent pas des analyses approfondies et tendent à reproduire les préjugés. Il n'y a pas de solution miracle permettant de venir à bout des problèmes dans ces environnements. Pour l'avenir, il sera possible d'améliorer considérablement l'utilisation des données et de mieux aborder la question de la causalité et il conviendra d'accroître la flexibilité. Il est par ailleurs suggéré aux évaluateurs de réfléchir à leurs propres préjugés et à leur propre rôle dans les situations de conflit.

23. Au cours du débat, les membres se félicitent des progrès accomplis et soulignent la valeur ajoutée que représentent les contributions du réseau dans ce domaine. L'évaluabilité (concevoir les programmes et leur suivi de manière à ce que l'évaluation soit possible) est considéré comme l'un des principaux points faibles en particulier dans les situations où une réaction rapide est indispensable (et par conséquent où l'on n'a guère le temps de reconstituer des points de référence ou de collecter de nouvelles données). Pour certains membres, le renforcement de l'évaluabilité sera une priorité de premier plan. Plusieurs évaluations ont mis en lumière l'incapacité à utiliser de manière pertinente l'analyse du conflit, d'où des programmes et des politiques qui ne s'attaquent pas aux facteurs de conflit. Certains membres effectuent à titre expérimental des évaluations à l'échelle de l'ensemble de l'administration dans des pays en proie à un conflit, comme l'Afghanistan. Le débat met aussi en évidence le caractère sensible de l'étiquette « fragile », susceptible de créer des obstacles à l'évaluation, et la nécessité d'examiner les « poches » de fragilité dans des pays par ailleurs stables. D'aucuns estiment que le rôle de la création d'emplois et de la croissance économique comme facteurs de soutien à la stabilité et au développement est un domaine de recherche et d'évaluation relativement négligé.

Suite à donner : Il conviendrait que le réseau continue d'offrir une plate-forme pour l'échange de données d'expérience et de collaborer avec d'autres acteurs que ses membres afin de favoriser l'apprentissage

continu. USAID communiquera les travaux dans lesquels sont expérimentés des exercices d'évaluation et de suivi tenant compte de la complexité des situations.

VIII. SECTEUR PRIVÉ

24. Eva Terberger (Département d'évaluation de la KfW Entwicklungsbank, Allemagne) présente les conclusions d'un examen systématique consacré à la création d'emplois et met en lumière les enseignements tirés de l'expérience et certains problèmes méthodologiques relatifs aux examens systématiques. En particulier, il faut trouver les moyens de mieux synthétiser ou saisir les enseignements qui se dégagent des études non fondées sur des essais contrôlés aléatoires (généralement exclues des examens systématiques) pour dégager des enseignements plus complets et plus pertinents.

25. Rakesh Nangia (Banque africaine de développement, président du Groupe de coopération pour l'évaluation) fait le point sur les efforts déployés par le Groupe pour élaborer et harmoniser des instruments de mesure et des chiffres de référence. Le Groupe de coopération pour l'évaluation met à présent à l'essai des mesures permettant d'associer des bonnes pratiques pour l'évaluation de l'aide au secteur public et au secteur privé.

Suite à donner : Le Groupe d'évaluation indépendant de la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Suisse, les Pays-Bas, la Finlande, le Danemark, la Banque africaine de développement, la Belgique et l'Allemagne souhaitent se réunir pour examiner plus avant l'évaluation de l'aide au secteur privé.

IX. ÉCHANGE D'IDÉES ET PLANS DE COLLABORATION

Biens publics mondiaux

26. Un document de séance soumis par les Pays-Bas et la Norvège présente les efforts conjoints de plus en plus nombreux entrepris pour promouvoir les biens publics mondiaux tels que la biodiversité et la sécurité (et lutter contre les « maux » publics mondiaux tels que la pollution et la maladie). Un intérêt particulier est porté au soutien en faveur des stratégies de survie et d'atténuation des risques dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, mais peu de travaux ont été réalisés dans le but de recenser les méthodes d'évaluation appropriées pour examiner des questions aussi importantes et complexes.

Suite à donner : Les membres qui le souhaitent sont invités à contacter les Pays-Bas et la Norvège ; ce thème pourrait être abordé à la prochaine réunion de l'Evalnet, en fonction de l'intérêt exprimé par les membres.

Soutien budgétaire

27. Catherine Pravin (Commission européenne) fait le point sur les évaluations en cours ou récemment achevées concernant le soutien budgétaire au Burundi, au Maroc, au Mozambique, au Sierra Leone, en Afrique du Sud, en Tanzanie et au Vietnam. Les membres indiquent que les évaluations ont été l'objet d'un vif intérêt, en particulier en Tanzanie, au Mozambique et en Tunisie où les conclusions ont nourri le dialogue sur les mesures à prendre entre les donateurs et les autorités. La méthodologie convenue produit des résultats intéressants mais devrait peut-être être révisée après quelque temps afin de venir à bout de certains problèmes comme les liens avec le contexte de l'économie politique et la couverture de la prise de décision par les donateurs (notamment le financement par tranches variables). S'agissant des évaluations effectuées en 2013-2014, les contextes nationaux sont beaucoup plus diversifiés et l'exercice d'une certaine souplesse quant aux modalités de gestion et de financement a permis la réalisation d'un plus grand nombre d'études, différents partenaires y participant ou en assurant la direction. Au cours du débat, il est proposé d'examiner la possibilité d'étudier les caractéristiques atypiques de l'économie politique

pour soutenir le développement ciblé de connaissances dans les évaluations futures. Les membres se montrent intéressés par la réalisation d'une synthèse des conclusions des dernières évaluations ainsi que par la recherche des moyens de renforcer la base de données sur le soutien budgétaire seul mais aussi sur d'autres instruments de l'aide pour comparaison.

Suite à donner : La Commission européenne contactera les membres intéressés et envisage de reconstituer le Groupe de pilotage sur le soutien budgétaire pour donner une impulsion à de nouveaux travaux de synthèse et examiner les possibilités d'adaptation et d'amélioration de l'approche retenue.

Changement climatique

28. Le Président invite les membres à prendre note d'une conférence à venir sur l'évaluation des interventions relatives au changement climatique organisée par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et Climate-Eval plus tard cette année (document de séance n° 13).

Suite à donner : Les membres qui souhaitent participer à la conférence ou lui apporter leur soutien sont invités à contacter le service de l'évaluation du Fonds pour l'environnement mondial. Un compte rendu de cette manifestation sera présenté au réseau.

29. Nicolina Lamhauge (Secrétariat) fait le point sur les travaux de l'Équipe de travail CAD-EPOC sur le changement climatique et la coopération pour le développement concernant le suivi et l'évaluation des activités d'adaptation au changement climatique. Ceux-ci portent sur l'application des enseignements qui se dégagent de l'évaluation du développement concernant les problèmes d'attribution/contribution, les chiffres de référence et les horizons à long terme.

Suite à donner : Des notes sur le suivi et l'évaluation de l'adaptation au changement climatique, présentant des exemples nationaux émanant du Royaume-Uni, de l'Allemagne, du Népal et du Mozambique, seront communiquées au réseau.

Outil concernant les plans des évaluations et collection « Evaluation Insights »

30. Joëlline Benefice (Secrétariat) présente un nouvel outil visuel conçu pour le partage des plans des évaluations et elle remercie les membres d'avoir communiqué leurs programmes de travail actualisés. Les membres accueillent favorablement ce nouvel outil. Il est proposé que les membres utilisent des normes de publication transparentes pour leurs rapports d'évaluation (comme la Finlande le fait actuellement) afin de faciliter le partage d'informations sur les évaluations. KOICA invite les membres à indiquer s'ils souhaitent participer à des travaux sur le secteur de la santé au Vietnam et sur la gouvernance en Tanzanie ; les membres intéressés devront contacter la Corée directement. Megan Kennedy-Chouane (Secrétariat) fait le point sur la collection intitulée « *Evaluation Insights* ».

Suite à donner : La base de données sur les plans sera mise à jour à l'aide des plans d'évaluation communiqués et le Secrétariat continuera de procéder à l'analyse périodique des tendances générales. Les membres devront informer le Secrétariat des informations qui figurent dans les plans mais qui ne peuvent être communiquées au grand public ; les adresses de courriel seront retirées de la base de données avant que celle-ci soit accessible au public. Le Secrétariat examinera les possibilités de créer un outil analogue pour DEREc et fournira aux membres des orientations sur la communication de rapports à DEREc (à l'aide d'un formulaire). La note sur l'emploi dans la collection *Evaluation Insights* sera finalisée. Les membres sont invités à faire connaître au Secrétariat leurs idées pour de nouveaux numéros d'*Evaluation Insights*.

X. QUESTIONS DIVERSES

31. La Commission européenne annonce qu'elle a entrepris d'examiner les critères permettant d'améliorer les évaluations au niveau des projets et qu'elle contactera prochainement les membres pour leur soumettre un questionnaire. Le Département de l'évaluation des politiques et des opérations (IOB) au ministère néerlandais des Affaires étrangères, souhaiterait accueillir une réunion des services d'évaluation dont le mandat couvre la politique commerciale. Les membres sont invités à participer à la Conférence biennale de la European Evaluation Society qui portera sur le thème « L'évaluation pour une société équitable » et se tiendra à Dublin, du 1er au 3 octobre 2014.

XI. SÉANCE DE CLÔTURE

32. Suite à l'annonce de la tenue d'une élection pour désigner le président du réseau, la candidature de Penny Hawkins (Royaume-Uni) est présentée par la Belgique, appuyée par l'Irlande. Karin Kohlweg (Autriche) et William Carlos (Irlande) ont fait savoir qu'ils souhaitaient continuer d'occuper les fonctions de vice-présidents du réseau. Hans Lundgren (Secrétariat), s'exprimant au nom du réseau, remercie Martyn Pennington, président sortant, pour ses nombreuses contributions et l'excellence avec laquelle il a assuré ses fonctions de président du réseau.

La prochaine réunion du réseau se tiendra les 19 et 20 novembre 2014.

XII. SÉANCE INFORMELLE

33. Makki Hamid (Émirats arabes unis) présente dans leurs grandes lignes le secteur de l'aide étrangère et les travaux actuellement menés pour élaborer un cadre d'évaluation, en s'appuyant sur les normes existantes en matière d'évaluation. La demande d'évaluation de la part des responsables politiques est très forte, le ministre exigeant des informations sur l'impact de l'aide étrangère, mais beaucoup reste encore à faire pour aider le personnel de direction et les agents à comprendre la valeur et le rôle de l'évaluation.

34. Cindy Clapp-Wincek et Eileen Cronin (États-Unis) présentent une méta-évaluation de la qualité des évaluations et du champ couvert par celles-ci ; elle met en lumière les progrès accomplis sur le front de la reconstruction des capacités d'évaluation et de la mise en œuvre de la nouvelle politique d'évaluation. La demande d'évaluation augmente et une étude sur l'utilisation des évaluations est prévue en 2014. Pour revenir aux débats antérieurs, l'examen a fait apparaître des résultats médiocres en ce qui concerne la problématique hommes-femmes, malgré des ressources importantes et un mandat légal.

35. Penny Hawkins et Alexandra Cran-McGreehin (Royaume-Uni) font le point sur les rôles complémentaires du DFID et de l'ICAI dans le cadre des activités visant à améliorer la reddition de comptes dans le cadre de l'aide britannique et renforcer l'apprentissage dans l'ensemble du DFID. Les membres procèdent à un échange de vues sur la façon dont divers types d'évaluation peuvent être utilisés différemment, par exemple, l'apprentissage est plus fort lorsque les populations participent au processus d'évaluation.

36. Émilie Aberlen (France) fait part de l'expérience acquise par l'Agence Française de Développement concernant l'élaboration d'une politique de l'évaluation. Dans le cadre d'un processus consultatif qui a duré un an, une politique mettant l'accent sur la nécessité de définir l'évaluation comme un outil d'apprentissage afin de stimuler la demande d'évaluation a été conçue pour l'Agence (et non pour l'unité chargée des évaluations). Le débat met en lumière des préoccupations relatives aux moyens à mettre en œuvre pour que les institutions soient comptables de l'apprentissage.

37. Keith Leonard (BERD) présente l'expérience acquise dans le cadre de l'évaluation de l'expérience de la BERD relative au dialogue sur les mesures à prendre engagé avec l'Ukraine. L'absence d'approches formelles pour ce dialogue et de données permettant d'étayer les travaux dans de nombreux cas ont conduit à une approche itérative de l'évaluation fondée sur cinq études de cas, plus de 100 entretiens et deux enquêtes auprès du personnel.

38. James Melanson (Canada) présente un examen des évaluations des programmes-pays et lance un débat sur les questions de reddition de comptes pour l'ensemble des résultats sur le plan du développement et l'utilité de l'analyse de contribution. Plusieurs membres tentent de regrouper les évaluations par pays ou d'effectuer des études par pays à l'intérieur d'évaluations thématiques de manière à accroître les possibilités d'apprentissage.